



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Bureau Communautaire
de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle**

**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE**

Séance du 26 janvier 2023

**5 Place du Parc
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt six janvier à 18 heures et 30 minutes, les membres du Bureau Communautaire légalement convoqués le 19 janvier 2023, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	11
PRESENTS	08
VOTANTS	06

Monsieur Guy MARTEL a été nommé secrétaire de séance.

CONVOCATION

Datée	du 19/01/23
Affichée	le 20/01/23

Etaient présents : Jean SELLIER
Philippe VAN-HOORNE
Michel LE GLAUNEC
Serge DELAVALLÉE
Guy MARTEL
François CARBONELL
Jean-Luc BEAUFILS
Véronique HELLEUX

OBJET

**Mandat de maîtrise d'ouvrage –
marché subséquent n° 1 Place de
Verdun – avenant n° 1**

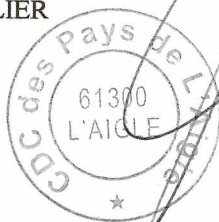
Pouvoir :

Absent excusé :

Absents : François BRIZARD
Nathalie LENÔTRE
Virginie VIOLET

Acte reçu en Préfecture le 08/02/23
Publié en ligne le 08/02/23
Certifié exécutoire

Le Président,
Jean SELLIER



Monsieur LE GLAUNEC, Vice-Président délégué aux Finances rappelle que la SHEMA a été mandatée en 2021 pour le suivi de l'opération des aménagements de la Place de Verdun faisant l'objet du Marché Subséquent n°1(MS1). L'enveloppe initiale des dépenses à engager s'élevait à 1 565 000 € HT, excluant les abords immédiats du bâtiment, intégrés à l'origine dans le mandat du complexe culturel.

Or, pour des questions de cohérence les abords immédiats du cinéma ont été intégrés à l'opération globale de requalification de la place de Verdun et de l'avenue du Maréchal Delattre de Tassigny.

Ainsi, le Conseil Communautaire réuni le 24 juin 2021 a approuvé l'Avant-Projet Définitif de ce projet de requalification des espaces publics et d'aménagements paysagers, validant alors une enveloppe de travaux à hauteur de 2 063 592,34 € HT et un bilan opérationnel prévisionnel global de 2 801 049 € HT.

Il est donc proposé aux membres du Bureau Communautaire de conclure un avenant actant d'une modification de l'enveloppe des dépenses à engager par le mandataire s'élevant à 2 730 613 € HT.

Philippe VAN-HOORNE et Jean SELLIER ne prennent pas part au vote.

- Vu le Code de la Commande Publique et notamment les R2162-7 à R2162-12,
- Vu la délibération n° 2021-06-24-122 du Conseil Communautaire en date du 24 juin 2021 validant l'avant-projet définitif et le nouveau bilan d'opération des abords du complexe culturel,
- Vu la délibération n° 2021-09-30-167 du Conseil Communautaire en date du 30 Septembre 2021 autorisant le Président à signer l'accord-cadre de mandats d'études, de maîtrise d'ouvrage et de services connexes avec la SHEMA,
- Vu la délibération n° 2021-10-21-180 du Bureau Communautaire en date du 21 octobre 2021 attribuant le marché subséquent n° 1 de mandat de maîtrise d'ouvrage traitant de la requalification des espaces publics des abords du complexe culturel,

Acte reçu en Préfecture le 08/02/23
 Publié en ligne le 08/02/23
 Certifié exécutoire

Le Président,
 Jean SELLIER

Le Bureau après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'avenant n° 1 au marché subséquent n° 1 de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la SHEMA concernant les aménagements de la Place de Verdun en modifiant ainsi qu'il suit les alinéas 1 et 2 de l'article 13 du contrat de mandat :
 - « Le montant des dépenses que le titulaire, en sa qualité de mandataire, aura à engager au nom et pour le compte du maître d'ouvrage est de 2 730 613 € HT. »

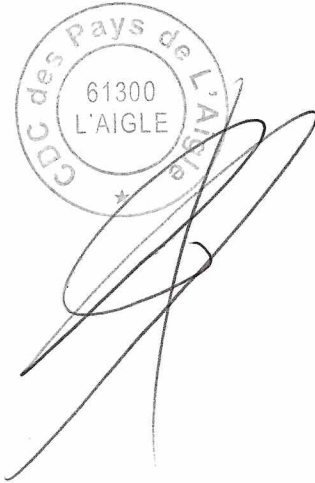
Acte reçu en Préfecture le 08/02/23
Publié en ligne le 08/02/23
Certifié exécutoire

- Le présent avenant n'entraîne aucune modification de la rémunération du mandataire

➤ **AUTORISE** le Président à signer ledit avenant

Le Président,
Jean SELLIER

VOTE : UNANIMITÉ



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20230126-2023-01-26-006-DE
Date de télétransmission : 08/02/2023
Date de réception préfecture : 08/02/2023